



Le 31 janvier, rappelons nos exigences ! Tous ensemble, pour que ça change !

S'il est une idée qui résume l'aspiration qui s'est exprimée au printemps dernier dans les urnes, lorsqu'il s'est agi de défaire ceux qui ont mené une véritable politique de saccage des services publics, des conditions de vie et d'emploi, c'est bien celle qu'il fallait que cela change et rapidement. Il fallait stopper la Révision générale des politiques publiques, il fallait en finir avec le gel du point d'indice, il fallait rétablir des postes partout où les suppressions aboutissaient à des désorganisations et à l'accroissement de la souffrance au travail, il fallait en finir avec la mise en concurrence des personnels sur fond d'austérité budgétaire, il fallait en finir avec l'individualisation des carrières qui entrave les dynamiques collectives et aggrave la subordination des agents. Bref, il fallait tout de suite non seulement annoncer mais mettre en chantier une politique de rupture avec celles menées précédemment.

De ce point de vue, si des choses ont pu être faites en cohérence avec certains engagements électoraux, comme c'est le cas pour la création d'emplois d'enseignants, force est de constater que le compte n'y est pas !

Créer des postes ! Ne pas en supprimer !

La loi de finances 2013 supprime davantage de postes de fonctionnaires qu'elle n'en crée.

Dans l'administration de l'Éducation nationale, aussi bien en services qu'en EPLE, les créations de postes sont tellement insuffisantes que le ministère se sent contraint de procéder à des redéploiements... Le résultat est que des académies se voient contraintes de « rendre » des postes, alors que d'autres connaissent des créations. Pour le SNASUB-FSU, partout la RGPP a sévi et il est affligeant de voir que tous les moyens nécessaires à la réparation des dégâts ne sont pas envisagés.

Dans l'enseignement supérieur, les créations de postes risquent bien d'être invisibles, tant les universités ont déjà de nombreux postes gelés du fait de l'insuffisance de leurs budgets globaux. Le gouvernement a fait le choix de ne pas revenir sur les fondamentaux de la LRU, à savoir l'autonomie. Pour le SNASUB-FSU, cela est lourd d'inquiétude quant à la qualité du service public et à son égalité d'accès.

Dans les bibliothèques dépendant du Ministère de la Culture, à l'instar de beaucoup d'autres secteurs de la Fonction publique, de nouvelles suppressions de postes sont programmées. Après cinq années de RGPP, c'est inacceptable ! L'heure est à conforter les missions et à rétablir des conditions de travail décentes...

En finir avec toutes les dégradations des droits et des conditions de travail et de vie

L'instauration d'un jour de carence en cas de congé maladie n'avait d'autre fonction qu'idéologique : cela ne génère aucune économie ! Il s'agissait pour le gouvernement précédent de grignoter encore un peu plus les droits des salariés. Il était facile de l'abroger. Cela n'a toujours pas eu lieu ! C'est pourtant un message de rupture qui ne coûte rien.

Une autre mesure pouvait être prise immédiatement, c'est le « dégel de la valeur du point d'indice ». Non seulement la part de l'indiciaire diminue depuis des années au profit de l'indemnitaire, mais le pouvoir d'achat des fonctionnaires ne cesse de reculer. Il faut en finir avec le scandale des bas-salaires, des pieds de grille régulièrement dépassés par le SMIC, des carrières qui s'allongent. Les grilles indiciaires doivent être refondues et actualisées et une requalification générale des emplois est plus que jamais à l'ordre du jour.

Des négociations sont à l'œuvre dans l'agenda social que le gouvernement a ouvert. Tant mieux ! Celles-ci doivent pouvoir déboucher sur des avancées concrètes pour toutes et tous. Pour cela, il faut que les revendications des personnels se fassent entendre haut et fort.

Le SNASUB-FSU appelle avec l'intersyndicale CGT, FSU, Solidaires à être nombreux dans l'action le 31 janvier prochain, par la grève, et dans les manifestations.

C'est mobilisés tous ensemble que nous pourrons combattre les arguments austéritaires qui sont opposés à nos légitimes attentes : celles d'être reconnus dans nos missions, parce qu'elles relèvent de l'intérêt général, dans nos emplois, dans notre travail.

Le 31 janvier, toutes et tous mobilisés, en grève et dans les manifestations !



Communiqué commun CGT – FSU - SOLIDAIRES

Le jeudi 31 janvier 2013 :

Une journée d'action dans la Fonction publique pour peser sur les négociations

Les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires, de la Fonction publique ont fait le point sur l'agenda social et les discussions en cours.

- *Si, ensemble, elles se félicitent que la Ministre souligne son attachement à la Fonction publique, à ses valeurs de progrès social, au rôle de ses personnels,*
- *Si elles notent des améliorations dans la qualité du dialogue social,*
- *Si elles estiment positives quelques mesures déjà prises comme, par exemple, l'abrogation du décret sur la réorientation professionnelle,*

Elles considèrent que sur les enjeux essentiels, aucun début de réponse satisfaisante n'est au rendez-vous.

Cela est inacceptable.

- *Sur l'emploi, les créations – qui vont dans le bon sens – dans certains secteurs ne sauraient masquer les suppressions qui continuent dans d'autres et la situation alarmante de pans entiers de la Fonction publique.*
- *Sur les salaires et le pouvoir d'achat, alors que les bas salaires se multiplient (plus d'1 million d'agents aux environs du SMIC), que les déroulements de carrière sont souvent inexistantes, que les qualifications ne sont plus reconnues, aucune mesure générale n'est envisagée et, en particulier, la valeur du point est toujours gelée.*
- *Le jour de carence, mesure inique et inefficace, condamnée par tous les syndicats et le mouvement mutualiste, rejetée par la majorité actuelle lorsqu'elle a été mise en place, n'est toujours pas abrogé.*

Il est urgent et indispensable de changer de cap ! La crise ne peut pas servir de prétexte pour ne pas répondre aux légitimes revendications des agents publics.

A l'évidence, seule l'intervention des personnels permettra d'obtenir les avancées indispensables sur ces questions majeures.

C'est pourquoi, nos organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires, ont décidé d'une première étape unitaire de mobilisation dans la Fonction publique. Elles appellent à faire du jeudi 31 janvier une journée nationale d'action.

Pour notamment :

- *Un moratoire immédiat sur les suppressions d'emplois, et des créations partout où cela est nécessaire*
- *Conforter et développer la Fonction publique et les services publics*
- *Une augmentation urgente de la valeur du point d'indice ;*
- *L'abrogation du jour de carence.*

Nous appelons nos organisations à préparer ensemble la mobilisation la plus large possible construite selon des modalités décidées avec les agents (grève, manifestations, rassemblements,...).

Une nouvelle réunion unitaire est prévue au niveau national le 9 janvier prochain. Le présent appel constitue une base qui, à cette occasion, pourra permettre un élargissement éventuel à d'autres organisations.

Paris, le 19 décembre 2012

Le SNASUB-FSU revendique :

Augmenter les salaires

La fin du gel des salaires dans la fonction publique et la revalorisation des carrières. Ras-le-bol des bas salaires, ras-le-bol de la « smicardisation » des rémunérations et des grilles de carrière dans lesquelles avancements et promotions sont réduits à peau de chagrin.

Comme mesures concrètes :

- une augmentation de 300 euros nets calculés en points d'indice ;
- une augmentation de 5% de la valeur du point d'indice fonction publique ;
- un salaire minimum fonction publique à 1.700 euros nets mensuels ;
- la ré-indexation des traitements sur les prix et non sur la croissance.

En finir avec l'individualisation

Cette revalorisation globale doit se faire sous la forme d'une augmentation du salaire indiciaire et non pas par l'augmentation des primes à géométrie variable. Il faut en finir avec le salaire au mérite et l'individualisation croissante des rémunérations.

Comme mesures concrètes :

- aligner toutes les indemnités sur les taux servis les plus favorables et les intégrer au salaire indiciaire ;
- abroger la PFR et les indemnités au mérite après leur intégration au traitement ;
- abroger les textes sur l'évaluation.

Reconstruire les grilles, requalifier les emplois

Nous exigeons que les négociations salariales portent aussi sur la reconstruction des grilles de rémunération des catégories C, B et A.

Il faut engager un plan pluriannuel de requalification des emplois et des personnels vers les catégories B et A pour tenir compte des qualifications réellement mises en œuvre par les collègues.

Comme mesures concrètes :

- reconstruire des grilles pour un déroulement de carrière linéaire ;
- rendre effectives les promotions dans les grades supérieurs après que le sommet de grille soit atteint ;
- Augmenter le nombre de promotions pour requalifier massivement les emplois.

Titulariser pour en finir avec la précarité

Ras le bol de la précarité ! Nous voulons un véritable plan de titularisation pour les agents non titulaires, en lieu et place de la Loi Sauvadet qui ne permettra pas d'éteindre la précarité. Toutes les

mesures qui peuvent permettre de faire reculer cette précarité doivent être prises, à commencer par le réemploi des collègues ANT. Les budgets nécessaires doivent être mis en œuvre.

Renforcer les services publics !

Nous défendons avec détermination le développement et le renforcement des services publics. Il faut tourner la page de la RGPP et la LRU dans l'enseignement supérieur. Face à la crise, ceux-ci doivent garantir l'accès pour tous aux droits

élémentaires sur l'ensemble du territoire. Il faut recréer tous les postes nécessaires, partout ! Réparer les dégâts de la RGPP ne peut se faire par du saupoudrage. Il en va également de nos conditions de travail !

Non à la décentralisation !

Le SNASUB-FSU rappelle son opposition à la décentralisation des missions régaliennes et éducatives de l'Etat, à la décentralisation des personnels qui les assument au quotidien. Les intentions gouvernementales relatives à l'acte III de décentralisation ne peuvent qu'être combattues, qu'elles concernent l'orientation scolaire, la formation professionnelle ou bien l'enseignement supérieur et la recherche. De nouveau transfert de

missions en ces domaines aggraverait les conditions de l'égalité d'accès sur tout le territoire des usagers aux services publics. Nous ne saurions donc accepter tout transfert de personnels d'Etat, qu'il s'agisse de conseillers d'orientation-psychologues ou de personnels administratifs des CIO par exemple. Nous devons gagner l'abandon de ces projets



En grève le 31 janvier !

La Fonction publique et les services publics sont indispensables pour tous les citoyens. Or, la situation s'est dégradée ces dernières années pour les personnels comme pour les usagers. Il est urgent maintenant de changer de politique !

La crise que l'austérité aggrave ne peut pas servir de prétexte pour ne pas répondre aux légitimes revendications des agents publics. Leur action est un puissant moyen pour lutter contre les inégalités et les injustices sociales. Le gouvernement doit entendre les exigences des millions de fonctionnaires et de contractuels qui demandent l'amélioration de la qualité des services aux usagers et de leurs conditions de travail.

La Fonction publique n'est pas une charge mais une chance pour l'avenir !

La FSU entend bien faire avancer cette exigence avec les personnels qui doivent être entendus car se sont eux les acteurs au quotidien de ces services.

C'est pourquoi la FSU appelle, avec la CGT et Solidaires, les agents de la Fonction publique à être en grève le 31 janvier prochain.

Ce que la FSU revendique :

Augmenter les salaires et le pouvoir d'achat

13% de perte du pouvoir d'achat indiciaire depuis 2000, 20% des agents sont payés au niveau du SMIC et les qualifications ne sont plus respectées et reconnues ! Il est urgent de corriger cette situation. Les négociations qui s'ouvrent le 7 février ne doivent pas esquiver la nécessité d'une mesure générale immédiate de hausse des traitements :

1. *La revalorisation de la valeur du point d'indice (gelé depuis 3 ans), son indexation sur les prix, des mesures de rattrapage des pertes ;*
2. *Un salaire minimum à 1600 € net ;*
3. *La reconstruction de la grille avec en première mesure, une augmentation uniforme de 50 points ; des carrières linéaires déconnectées de l'évaluation et d'un pseudo mérite ;*
4. *La revalorisation salariale des filières féminisées, bien moins rémunérées ;*
5. *L'intégration des indemnités dans le salaire sous forme indiciaire.*

Non seulement une meilleure rémunération du travail des agents publics est juste mais elle aurait de plus un effet positif sur la relance économique, participerait activement au financement de la protection sociale et apporterait in fine une contribution supplémentaire pour les recettes de l'Etat.

Augmenter les salaires et les pensions dans la Fonction publique, c'est possible et cela passe par une autre politique fiscale mettant à contribution tous les revenus et visant plus de justice.

Créer les emplois nécessaires

La Fonction publique (Etat, territoriale, hospitalière) représente 20 % de l'emploi total de notre pays soit plus de 5 millions de salariés.

Si la FSU se félicite des créations de postes dans certains secteurs dits « prioritaires » cela ne doit pas se faire au détriment d'autres secteurs. C'est pourquoi elle demande un moratoire sur les suppressions d'emplois et l'ouverture de discussions afin d'envisager les créations nécessaires pour répondre aux besoins de la population et améliorer les conditions de travail des agents. Il faut aussi mettre un terme à la précarité dans la Fonction publique.

Créer les emplois nécessaires

La Fonction publique (Etat, territoriale, hospitalière) représente 20 % de l'emploi total de notre pays soit plus de 5 millions de salariés. Si la FSU se félicite des créations de postes dans certains secteurs dits « prioritaires » cela ne doit pas se faire au détriment d'autres secteurs. C'est pourquoi elle demande un moratoire sur les suppressions d'emplois et l'ouverture de discussions afin d'envisager les créations nécessaires pour répondre aux besoins de la population et améliorer les conditions de travail des agents. Il faut aussi mettre un terme à la précarité dans la Fonction publique.

Abroger la journée de carence

Cette mesure est une nouvelle amputation du pouvoir d'achat ! Elle pénalise durement les agents en imposant une baisse de salaire comme s'ils étaient coupables d'être malades ! Rappelons que cette mesure a surtout servi à l'époque à stigmatiser les fonctionnaires... et qu'elle pénalise plus souvent les femmes et les personnels exerçant dans les zones urbaines difficiles.

Il est urgent d'abroger au plus vite cette disposition législative aussi injuste qu'inefficace.

Améliorer le fonctionnement de la Fonction Publique et des services publics

De nombreuses concertations sont en cours et les semaines et les mois à venir vont voir se concrétiser plusieurs projets législatifs : Modernisation de l'Action Publique, Education, décentralisation, enseignement supérieur, justice... Pour la FSU, ces projets doivent donner le cap du changement de politique afin d'assurer plus de justice sociale et de progrès. Ils doivent définitivement tourner la page de la RGPP et de la Réate. La lutte contre les inégalités sociales et territoriales passe par une place plus importante de l'Etat et de ses ministères, de leurs agents dans tout le pays. Elle nécessite de renforcer la qualité des services publics y compris territoriaux. La FSU rappelle son opposition à une nouvelle phase de décentralisation sans bilan de l'existant et à tout nouveau transfert de personnels (orientation, formation...).